

Le motif du repentir dans le Lancelot Graal*

J.-C. PAYEN

Bien qu'à notre sens, le grand cycle en prose soit postérieur au *Perlesvaus*¹, il fait intervenir un repentir conforme à un contritionnisme de style classique. Mais le *Lancelot-Graal* comporte aussi, surtout dans l'*Estoire*, une apologie de la confession qui se présente sous une forme symbolique. Le motif du repentir est très important dans l'ensemble du cycle. Mais une fois de plus, il est assez occasionnel, et tient moins de place dans l'architecture générale de ces romans que le thème de la rédemption. C'est ainsi qu'il n'y a pas beaucoup de repentir dans la *Mort le Roi Artu*, bien que ce roman amène au salut la plupart de ses personnages.

Il n'est plus possible, avec des ouvrages aussi considérables, d'étudier un motif comme celui du repentir en suivant pas à pas l'intrigue depuis le début du récit jusqu'à son dénouement. Ce serait d'autre part tout à fait superflu. Il est dans le cycle des parties entières, comme le *Galehaut*, où l'on ne rencontre que de loin en loin des exemples de repentir dont il serait inutile de faire l'analyse détaillée. Plus qu'une explication suivie, s'impose une réflexion globale, qui seule peut faire apercevoir le sens spirituel des événements. Mais ici apparaît une autre difficulté : faut-il considérer le cycle dans son déroulement romanesque, de l'*Estoire* à la *Mort le Roi Artu* ? Faut-il considérer, avec Pauphilet, que la *Queste* est un roman isolé² ? Faut-il croire, avec J. Frappier, que l'*Estoire* a été écrite postérieurement au *Lancelot*, à la *Queste* et à la *Mort le Roi Artu*³ ? Faut-il se demander, avec Miss Kennedy, si le *Galehaut* du cycle ne procède pas d'un *Lan-*

* Extrait de *Le Motif du repentir dans la littérature française médiévale*, Genève, Droz, 1967, p. 434-454.

1. F. Lot situait la date de la Vulgate entre 1220 et 1225 (*Étude sur le Lancelot*, Paris, 1918, p. 126 sq.). Jean Frappier propose quant à lui une composition échelonnée entre 1215 et 1235 (*Étude sur La Mort le Roi Artu*, Genève-Paris, Droz-Minard, 1961 (2^e éd.), p. 138).

2. Voir son *Étude sur la Queste*, Paris, Champion, 1921, *passim*.

3. Loc. cit.

celot primitif dont la version courte éditée par Sommer⁴ en appendice de son tome IV conserverait le souvenir⁵ ?

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces questions. Faute d'une nouvelle édition du *Lancelot*, nous nous tiendrons à celle d'O. Sommer, tout en étant conscient de ses insuffisances⁶. Et nous considérerons le cycle dans son état final, c'est-à-dire complété par l'*Estoire* qui est probablement postérieure aux autres romans, mais qui figurait, dès le milieu du XIII^e siècle, au début de l'ensemble. C'est donc, paradoxalement, par ce texte assez tardif que nous allons commencer nos analyses.

L'examen de l'*Estoire* montrerait que le repentir y tient moins de place qu'on ne pourrait le croire. Le repentir contrit, de type larmoyant, n'intervient que lors d'épisodes tout à fait particuliers et isolés, lorsque Nascien a un instant songé que la nef de Salomon n'était peut-être qu'un prodige destiné à le décevoir⁷, ou lorsque Chanaan, sur le point d'être mis à mort, implore le pardon divin devant Josephé⁸. Dans le premier cas, il n'est pas sûr que Nascien ait pleuré ; dans le second, les larmes de Chanaan expriment tout autant la tristesse

4. Voir son édition de l'ensemble du cycle d'après les manuscrits de Londres : *The Vulgate Version of Arthurian Romance*, Washington, Carnegie Institution, 7 vol. 1909-1913.

5. Voir le compte rendu dactylographié du Colloque de Londres sur le roman arthurien en prose (janv. 1963), p. 12-13.

6. Sur la tradition manuscrite du *Lancelot en prose*, voir les études d'Alexandre Micha (*Romania*, LXXVII, 1955, p. 334 sq. ; LXXXI, 1960, p. 145 sq. ; LXXXII, 1961, p. 357 sq. ; LXXXIV, 1963, p. 28 sq. et 478 sq. ; LXXXV, 1964, p. 293 sq. et 478 sq. ; LXXXVI, 1965, p. 330 sq. ; LXXXVII, 1966, p. 194 sq.) ; voir aussi son article du *Bulletin bibliographique de la Société Internationale Arthurienne*, n° 14, 1962, p. 99 sq., et son article : « Lancelot au Verger de Corbenic », *Le Moyen Âge*, 1963, p. 381 sq.

7. Nascien, qui a péché par manque de foi, s'écrie alors (Sommer I, p. 147) : « Ha ! hom de povre creance et de povre foi, malvaisement garni de sens, pourquoi ies tu si legierement convertis de croire menchoigne de ceste neif que verité ? Es-tu si legierement mescreans por ce se nostre Sires t'a moustret partie de ses merveilles ? Lors se commenche a doloser et a faire merveilles duel. Si crie merci a nostre signeur qu'il li pardoint le pechié de ceste novele mescreance. » Ce merveilleux dueil implique-t-il des larmes, c'est probable, sans être toutefois certain.

8. *Ibid.*, p. 266. Chanaan va estre enterré vif, et il est déjà enfoui jusqu'aux épaules. « Qant Chanaan vit que morir li covenoit, si ot pitié de soi mismo et commencha a plorer molt durement. » Tout le problème est de savoir si avoir pitié de soi-même signifie avoir pitié de son corps ou de son âme. À notre avis, il s'agit à la fois de l'un et de l'autre. Chanaan se reconnaît alors pécheur. « Mais por ce qu'il n'est péchié nul dont pechieres ne truisse merci envers son Createur, si li cri merci de boin cuer et de repentance. » Chanaan demande alors à Josephé de prier pour lui et se déclare prêt à souffrir toute peine que Dieu lui imposera, pourvu qu'il soit sauf au jour du jugement. Il le répète encore une dernière fois en suppliant toute la communauté de prier pour son salut. Il est assez étrange que Josephé ne lui laisse pas la chance d'une confession en règle ; mais la supplique de Chanaan est une sorte de confession publique, et son crime est tel que Josephé semble laisser à Dieu même le soin de juger ce coupable qui s'est excommunié de fait en voulant assassiner ses frères. Dernière remarque : Chanaan demandant à Dieu le salut au prix d'une expiation qu'il est prêt à prolonger jusqu'au jour du jugement nous fait souvenir de ce moine dont Gautier Map nous raconte à deux reprises l'histoire et dont nous parlons p. 42, n° 109.

d'un homme qui va mourir que le regret des péchés commis, et ce ne sont pas ces larmes-là qui vont sauver Chanaan, qui ne sera pardonné qu'après la venue du Bon Chevalier. L'*Estoire* est-elle contritionniste ? On en vient à en douter, quand on en considère l'esprit et la lettre...

L'*Estoire* est le récit d'une évangélisation, et va donc relater bien des conversions individuelles ou collectives (Evalac, Ganor, etc., avec tout ou partie de leur peuple), conversions qui sont souvent acquises à la suite de miracles par lesquels les « clercs » païens sont confondus⁹. Mais il ne semble pas que cette conversion soit précédée d'un préalable repentir, inutile à la rémission des péchés qui est pleinement acquise par le seul baptême. Une seule exception, ou plutôt un seul exemple de conversion dans les larmes, celle de Label, ce roi païen auquel Célidoine explique la signification d'un songe, qui est en fait un présage de sa mort prochaine. Label est un grand criminel qui a tué sa sœur parce qu'elle se refusait à lui. Label, instruit par Célidoine, se met à pleurer, se clame « chaitis et esgarés »¹⁰, et se lamente dans un long monologue où il gémit sur la fragilité des choses terrestres. Que fera-t-il de ses biens et de son royaume après avoir rendu l'âme ? Nul ne saurait l'aider en cette heure suprême. Où ira-t-il ? Qui saurait le lui dire ? Mais il se doute que son bonheur passé lui coûtera cher. Un nouveau songe l'ébranle un peu plus : il est mûr dès lors pour entendre l'enseignement de Célidoine qui le catéchise. Revêtu de pauvres habits, il accepte de suivre Célidoine chez un ermite, qui achève cette facile conversion. Aussitôt le roi cesse de redouter la mort. Il périt baptisé et serein.

Point de repentir chez Label, mais beaucoup de crainte salutaire. C'est un exemple magnifique de conversion par attrition. Est-il utile d'insister sur ce passage ? Il s'inspire de toute une littérature : sermons et poèmes monastiques sur la mort et *contemptus mundi* de grands clercs ; mais il n'est rien ni dans son registre ni dans sa manière qui s'écarte de ces développements traditionnels.

L'idéologie de l'*Estoire* est décidément peu originale. C'est le récit, avon-nous dit, d'une évangélisation, donc d'une rédemption collective ; mais cette rédemption est encore une fois celle des justes, que ceux-ci soient des missionnaires ou de nouveaux convertis. Il arrive que ces justes pèchent ; immédiatement s'abat sur eux la colère du ciel ; immédiatement aussi, ils comprennent leur

9. Je vois dans ces débats entre clercs chrétiens et païens qui s'achèvent par un miracle une double réminiscence : réminiscence des luttes magiques entre missionnaires chrétiens et druides (voir J.T. Mc Neil, « The Celtic Penitentials », *Revue Celtique*, XL, 1922, p. 85), réminiscence aussi peut-être de ces débats entre savants juifs et clercs catholiques, si fréquents semble-t-il au cours du haut Moyen Âge et pratiqués encore au XIII^e siècle, et qui donnèrent lieu à des légendes selon lesquelles le christianisme triomphait toujours, souvent au prix d'un miracle. Voir Bernard Blumenkranz, *Les auteurs chrétiens du Moyen Âge sur les juifs et le judaïsme*, Paris et La Haye, 1963 (Mouton & Co), *passim*.

10. Éd. cit., p. 147.

erreur, et regrettent, assez formellement, une faute qu'ils devront parfois cruellement expier. Ainsi de Josephé, lorsqu'il a tenté de lier le diable qui siège sur les cadavres des sujets d'Evalac-Mordrain qui ont refusé le baptême¹¹ ; ainsi de Nascien lorsqu'il a voulu se servir de l'épée de David contre un géant, et que l'ayant vue se briser dans sa main, il doute de cette épée qui lui a failli au besoin¹². Mais leurs péchés sont, si l'on peut dire, des péchés de justes. C'est par charité intempestive qu'a failli Josephé ; c'est par défaut de foi que Nascien a irrité le ciel. Quant à Mordrain, condamné à demeurer aveugle jusqu'à la venue du Bon Chevalier pour avoir enfreint les interdits et contemplé l'intérieur du Graal, c'est par soif d'effusion mystique qu'il a désobéi aux ordres de Dieu. Tels sont les errements des chefs ; quant à ceux de leurs communautés, ils demeurent imprécis : sont-ce les luxurieux qui sont exclus de cette marche miraculeuse de Joseph et des siens vers la Bretagne, nouvelle terre promise, et qui doivent y parvenir en bateau comme de simples mortels ? Cela n'est pas dit, ni s'ils se sont repentis, ni a fortiori comment ils l'ont fait. L'auteur de *l'Estoire* ne s'attache pas à de si minces détails...

Comme Robert de Boron, il s'intéresse beaucoup plus à l'aspect symbolique et théorique des choses. Lui aussi, au début de son roman, va faire l'apologie doctrinale de la confession. Comme la scène du lavement des pieds dans le *Joseph*, la description de la mitre dont le Christ lui-même couronne Josephé participe de cette « propagande » en faveur d'une fréquente confession que l'on voit se développer dans les œuvres édifiantes. La mitre est blanche et nette comme est nette et blanche une confession sincère. Ses deux cornes signifient repentance et satisfaction :

« Ensi poés entendre comment on se doit confesser et que nus ne puet estre confés s'il n'a de confession le chief et les .II. membres. Li chiés est de son pechié repentir & puis rejehir ; li autres est de mener a chief la penitence qui li est cargie. Ne ja nus hom ne sera vrais confés s'il faut a la quele que soit de ces .III. choses. Et por ce que confession est la plus haute cose qui soit, qu'ele restore a .I. cop tous les damages et tous les pertes, por ce est ele senefie par cest capel qui est li plus haus de tous les vestimens ». (p. 39)

11. p. 77. Ces païens sont morts par miracle. La faute de Josephé est d'avoir voulu arracher au diable ceux que le ciel avait condamnés, et de s'être interrompu un instant de baptiser les convertis. Il sera frappé par la lance d'un ange, et le fer lui reste dans la plaie. Il ne sera guéri que douze jours plus tard, en même temps que Nascien qui a eu l'audace de contempler de trop près le saint Graal et a été aussitôt frappé de cécité.

12. Nascien est aussitôt blessé à l'épaule gauche par une épée flamboyante, et remercie Dieu de l'avoir puni comme un père punit son fils.

Table des matières

Préface — S. MENEGALDO	5
Les aventures du Graal — E. BAUMGARTNER	9
Semblance du Graal dans la <i>Queste</i> — D. POIRION	17
La <i>chevalerie celestie</i> , métamorphoses spirituelles du roman profane dans <i>La Queste del Saint Graal</i> — N. FREEMAN REGALADO	31
Le sens du péché dans la littérature cistercienne en langue d’oïl — J.-C. PAYEN	53
Le motif du repentir dans le Lancelot Graal — J.-C. PAYEN	67
Les cisterciens et la <i>Queste del Saint Graal</i> — K. PRATT	89
La <i>semblance</i> et les limites de l’homme dans <i>La Queste del Saint Graal</i> — P. COUPIREAU	113
Galaad <i>Figura militis christiani</i> (<i>Senefiances</i> implicites dans <i>La Queste del Saint Graal</i>) — R. A. BARTOLI	125
Les quêteurs de « merveilles ». Étude sur la <i>Queste del Saint Graal</i> — M. DE COMBARIEU DU GRÈS	147
Du temps perdu au temps retrouvé (Étude sur le temps et les structures romanesques de <i>La Queste del Saint Graal</i>) — M. DE COMBARIEU DU GRÈS	163

Les ermites de la quête du Graal — P. JONIN	203
Genre, généalogie : l'histoire des trois fuseaux dans <i>La Queste del Saint Graal</i> — J. LOOPER	225
« Por coi la pucelle pleure » : l'énigme féminine de la <i>Queste del Saint Graal</i> — B. RAMM	239
La grammaire des songes dans <i>La Queste del Saint Graal</i> — G. MOIGNET	249
Les « voix » dans la <i>Queste del Saint Graal</i> : grammaire du surnaturel, ou grammaire de l'intériorité ? — C. MARCHELLO-NIZIA	259
Entre mer et forêt. Symbolique spatiale et géographique dans <i>La Queste del Saint Graal</i> — S. MENEGALDO	267
Piété rituelle et piété personnelle dans la <i>Queste del Saint Graal</i> — O. ERRECADE	281
Bibliographie	297

Imprimé et mis en pages
pour Paradigme
par FAB – Orléans
Dépôt légal décembre 2004

Imprimé en France